



Comment pouvez-vous profiter de l'offre ?

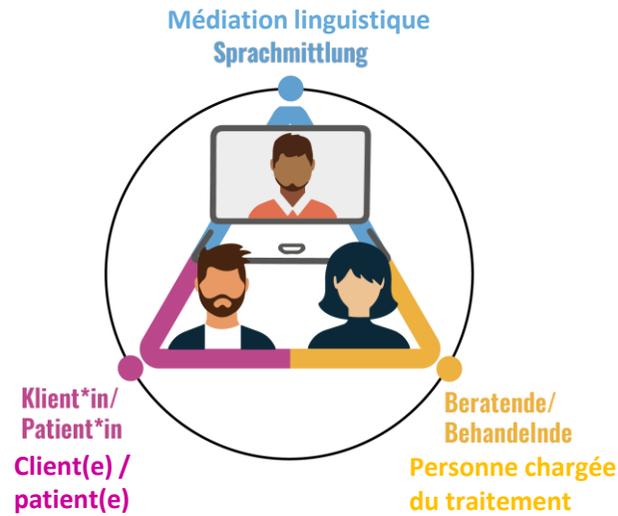
Veillez vous mettre d'accord avec votre conseiller / conseillère ou votre psychothérapeute sur la manière dont vous pouvez utiliser l'offre de *diSCover*.



Comment pouvez-vous nous contacter pour d'autres questions ?

Vous pouvez contacter les collaborateurs du projet à l'adresse électronique suivante : discover@ukdd.de

Délégué à la protection des données :
Mme Katrin Piehler : katrin.piehler@ukdd.de



**Projet diSCover -
« Médiation linguistique numérique
dans le contexte des troubles post-
traumatiques et des besoins
thérapeutiques des personnes en
quête de protection et de leurs
familles ».**

Faculté de médecine de l'Université
Clinique et polyclinique de psychothérapie et de
psychosomatique
Medizinische Fakultät der Technischen Universität
Klinik und Poliklinik für Psychotherapie und
Psychosomatik

Direction : Mme Dr. Julia Schellong



Universitätsklinikum
Carl Gustav Carus
DIE DRESDNER.



Cofinancé par la
Union européenne

Chères personnes intéressées,



Quel est l'objectif de diSCover?

Il est parfois difficile de partager des expériences pénibles dans une langue étrangère.

Nous proposons des services de visio-interprétation par des personnes formées à la prise en charge des traumatismes.



À qui s'adresse cette offre?



Ne peuvent participer **que** les personnes qui

- ✓ ont déposé une demande de protection internationale/d'asile
- ✓ disposent d'un statut de réfugié / d'une protection subsidiaire
- ✓ qui sont réinstallés en République fédérale d'Allemagne, qui ont été admis pour des raisons humanitaires ou qui ont été transférés d'un autre État membre



Important à savoir

Les séances avec médiation linguistique sont



confidentielles



facultatives



gratuites



Pour quelles langues la (visio-) interprétation est-elle disponible?

- ✓ Arabe
- ✓ Russe
- ✓ Farsi
- ✓ Espagnol
- ✓ Kurde
- ✓ Turc
- ✓ Français
- ✓ Ukrainien
- ✓ Autres langues sur demande



Les personnes suivantes ne peuvent **pas** participer :

- ✗ Personnes en séjour toléré (« Duldung »)
- ✗ Personnes sans statut de séjour
- ✗ Personnes sous obligation de quitter le territoire
- ✗ Ressortissants de l'UE



Qu'est-ce que nous vous demandons ?

Nous avons besoin de ce qui suit :

- ✓ Une preuve de votre statut de séjour
- ✓ Une déclaration de consentement
- ✓ Une brève évaluation de l'entretien
- ✓ Une évaluation de votre état psychique